



N° 52

Saintines.Com

Juillet 2019

ISSN 2495-5698

Bulletin Municipal

Edition spéciale



Bilan de Mandat

P3 | **Edito**

P4 | **Finances**

P4 à P6 | **Village et patrimoine**

P6 | **Sécurité**

P7 | **Ecole et bâtiments scolaires**

P7 à P8 | **Nouveaux services**

P8 | **Information et communication**

P9 | **Fêtes et cérémonies**

Vie communale

Vote des taxes pour 2019

Budget

Budget 2019

Encours de la dette

Inauguration du préau et de l'extension de la cour d'école maternelle

Préau de l'école primaire

Nouveau arrivants

Remplacement des plantations sur le parvis de l'église

Mise aux normes ADAP

Extension et aménagement du columbarium

Déploiement de la fibre-optique

Mise en place d'une police pluri-communale

Alimentation électrique du local du comité des fêtes

P11
à
P15

Infos diverses

Démontage des anciennes pépinières SEITA et des anciens bâtiments

Projet d'amélioration de la desserte du territoire de l'ex CCBA

Chute d'arbres sente piétonne

Incivilités

Fermeture de l'aire de jeux un week-end de mars

Eglise, intrusion, vandalisme et vols

P15
à
P17

P18 | **Vie scolaire**

Fêtes et Cérémonies

P20
à
P21

Concours de l'OPAC

Chasse aux œufs

Cérémonie du 8 mai

ROPARUN

Ciné Rural

Fête des Mères

Brocante

Course cycliste

Le coin des associations

P23

EPSOVAL

Bibliothèque

KICK and THAI

P24 | **Infos utiles**

Bilan Mandat

Edition Municipale

Edito



Mesdames, Messieurs,

Chères Saintinoises, chers Saintinois,

L'équipe municipale et moi-même œuvrons toujours pour votre bien-être.

Les engagements de notre programme élaboré en 2014 ont vu le jour. Les réalisations et acquisitions ont même été au-delà de nos projets suite à des imprévus que nous avons gérés **sans augmentation de la pression fiscale ni endettement** (voir tableau du désendettement de la commune en page 4). Un seul point n'a pu aboutir, c'est la création d'un "éco-quartier" car la zone envisagée a été classée en zone humide par les services de l'Etat d'où l'impossibilité de réaliser des aménagements bâtis.

Nos efforts ont principalement porté sur l'effacement des réseaux électriques, PTT et le remplacement des éclairages publics, la pose de fourreaux devant recevoir la fibre optique, tranches de travaux entrepris depuis de nombreuses années, sans oublier la rénovation, le renforcement et la mise aux normes du réseau d'eau potable et de défense incendie sur l'ensemble de la commune. Ce programme s'est achevé juste au moment de la fusion entre la CCBA et l'ARC. Nous laissons donc un réseau complètement réhabilité à disposition de l'ARC.

Toutes les toitures des écoles élémentaires, Mairie, bibliothèque ont été remplacées ainsi que la réalisation d'un préau pour les classes maternelles et la restauration du préau des classes élémentaires. Ces toitures nous ont posé beaucoup de problèmes ces dernières années : nombreuses fuites d'eau, effondrement du plafond du couloir de la classe de Mme la Directrice, certaines charpentes endommagées, plancher en mauvais état et laine de verre imbibée d'eau, etc...

C'est aussi la chaussée du CD 123 où le tapis d'enrobé a été refait (rue Jean-Jaurès) avec le passage de la caméra et le chemisage des canalisations d'eaux usées, la mise aux normes des passages piétons sur ce tronçon, la mise à niveau des tampons et le remplacement des bouches à clés.

J'en profite pour remercier nos différents partenaires ayant participé au financement de ces programmes de travaux : **le Conseil Départemental, l'Etat avec la DETR et l'ARC pour le fonds de concours.**

C'est encore une année où votre Conseil Municipal n'a pas changé les taux d'imposition. En effet, lors de la dernière réunion essentiellement consacrée aux finances communales (voir page 3) et, sur ma proposition, les taux votés à l'unanimité sont restés identiques à ceux de l'année dernière.

Malgré les différentes baisses de dotations de l'Etat, conjoncture toujours très difficile pour les collectivités territoriales, notre gestion rigoureuse nous a permis d'inscrire différents crédits d'investissements en 2019, entre autres l'acquisition d'un désherbeur thermique, d'un défibrillateur pour la salle des sports et d'un lave vaisselle professionnel pour la cantine.

Nous avons acquis 10 nouvelles cases au columbarium (4 de contenance 2 urnes et 6 de contenance 4 urnes), un banc et un livre de marquage des noms au jardin du souvenir. Cet espace a été aménagé avec des allées en béton désactivé, d'un gravillonnage des abords ainsi que la restauration des murs de clôture.

Il ne faut pas oublier la requalification de la rue Edouard Collas ainsi que le déploiement de la fibre optique qui arrive sur notre commune. Pour la commercialisation de celle-ci, il nous faudra encore attendre quelques mois voire l'année prochaine.

Si nos missions et notre programme sont réussis, nous le devons à un vrai travail d'équipe.

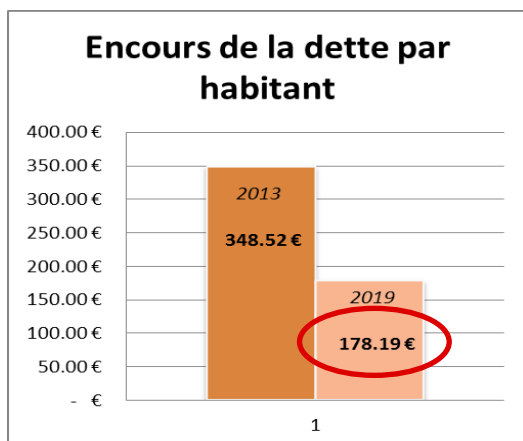
Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite de passer un bel été à l'approche des beaux jours. Soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour vous satisfaire aux mieux selon nos moyens.

Votre Maire,
Jean-Pierre DESMOULINS



Fiscalité communale

- ◆ Aucune augmentation d'impôts
- ◆ Maîtrise de la fiscalité
- ◆ Baisse de l'endettement
- ◆ Subventions obtenues du Conseil départemental, de la DETR et du fonds de concours de l'ARC pour la quasi-totalité des projets réalisés
- ◆ Poursuite de l'aide à l'épicerie solidaire EPSOVAL et du vestiaire jusqu'à sa fermeture.



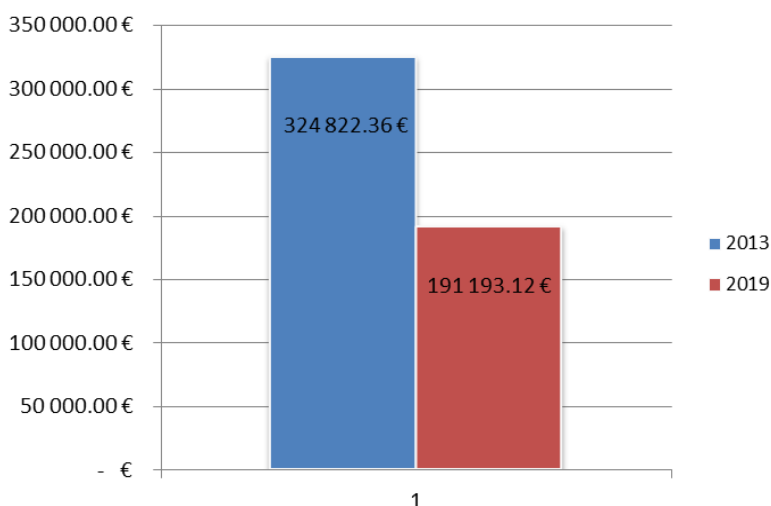
Baisse du prix de l'eau

Le Conseil Municipal a voté en janvier 2018 une baisse de 30% par m3 du prix de l'eau et une autre baisse de 30% du prix de l'abonnement.

En chiffres

Pour une facture de 120m3, l'économie est de 86,98€ HT

Evolution de l'encours de la dette



Fusion avec l'ARC

- ◆ Négociation d'entrée et de fusion avec l'ARC
- ◆ Négociation du passif et de l'actif et mise en valeur des investissements du syndicat d'eau
- ◆ Reprise de la compétence par l'ARC, coût d'installation des prises fibre optique qui devient gratuit pour les habitants.

Et aussi...

Aide financière pour le BAFA à hauteur de 150€, achat de divers matériels (tondeuse, défibrillateur, ...) et du remplacement des 2 véhicules de la commune.

Village et patrimoine

Gymnase

- ◆ Isolation des murs
- ◆ Etanchéité de la toiture
- ◆ Aide à l'installation du matériel pour le club de boxe
- ◆ Mise en peinture
- ◆ Remplacement du ballon d'eau chaude
- ◆ Remplacement du moteur du volet roulant de l'entrée principale
- ◆ Drainage des eaux de ruissellement sur la façade sud.

Salle des fêtes

- ◆ Mise en peinture
- ◆ Réfection du parquet
- ◆ Installation d'un coffret triphasé.

Note

Le gymnase et la salle des fêtes sont gracieusement prêtés aux associations de Saintines pour les entraînements et différentes manifestations qu'elles organisent.

Village et patrimoine

Enfouissement des réseaux et renouvellement du réseau eau potable

- ◆ Finalisation de l'enfouissement des réseaux téléphonique, électrique haute et basse tension et programmation du passage de la fibre optique
- ◆ Remplacement de l'éclairage public
- ◆ Remplacement de l'ensemble du réseau eau potable et mise aux normes
- ◆ Remplacement du parc de compteurs d'eau
- ◆ Mise aux normes des 2 réservoirs d'eau.

En chiffres

15 ans de travaux pour l'ensemble du chantier.

Investissement total :

10.750.000€

Décorations de Noël

Remplacement des anciennes décorations de Noël pour un équipement à LED, moins énergivore.



Ecologie, Zéro Phyto

- ◆ Engagement pour le Zéro Phyto
- ◆ Lutte contre les dépôts sauvages par l'installation de barrières en bois fabriquées par les agents, dans la cavée.



Cabine à livres

Mise en place d'une cabine à livres disponible 24h/24 et 7j/7 en complément de la bibliothèque ouverte le mardi de 16h30 à 17h30.

Ateliers municipaux

- ◆ Remplacement des portes coulissantes suite à un acte de vandalisme.

Fleurissement

- ◆ Achat de vasques installées sur les candélabres
- ◆ Installation de bacs à fleurs rue Joliot Curie.



Cimetière

- ◆ Fin de la reprise des concessions en état de total abandon
- ◆ Extension du columbarium
- ◆ Aménagement et embellissement .



Clubs et associations

- ◆ Poursuite du prêt de nos équipements et matériel nécessaires
- ◆ Possibilité pour chaque association de diffuser leurs informations dans nos éditions municipales et sur le site internet.

Village et patrimoine

Travaux de réfection de la Mairie

- ◆ L'ensemble des ouvrants de la Mairie et de l'école a été remplacé avec l'aide de la réserve parlementaire de M. Jean-Pierre Bosino, Sénateur, Maire de Montataire
- ◆ Les bureaux, l'accueil et la salle du conseil municipal ont été entièrement rénovés
- ◆ Mise aux normes ADAP (Mairie et école)
- ◆ Remplacement de la toiture et des fenêtres de toit, dépose des cheminées dangereuses.

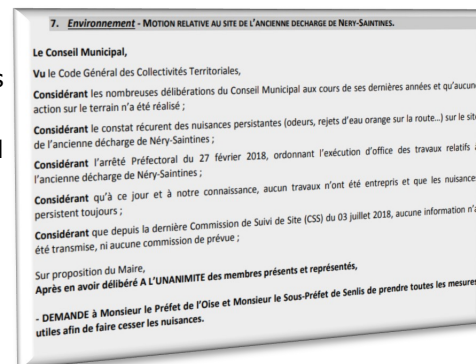
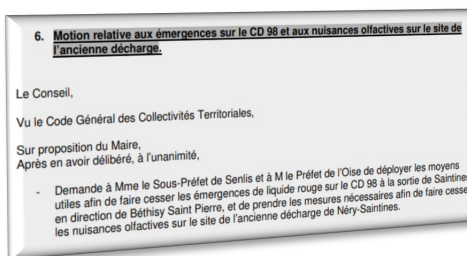
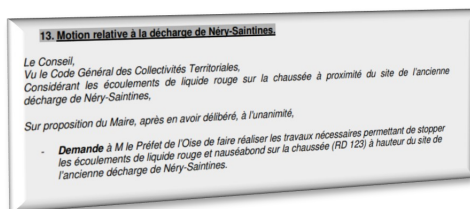
Entretien de l'église

- ◆ Rénovation de la toiture
- ◆ Réparations des gouttières suite aux dégradations
- ◆ Remplacement des extincteurs suite à plusieurs vols
- ◆ Remplacement des plantations sur le parvis
- ◆ Remplacement de la minuterie de l'horloge.



Décharge Néry / Saintines

- ◆ Réunions de la CSS (Commission Suivi des Sites pollués) contre les nuisances
- ◆ De nombreuses motions ont été faites dans les comptes rendus de conseil municipal.



Et aussi...

Réalisation d'une dalle en béton sur la place de l'école pour des événements musicaux. Restauration des appartements rue Maurice Thorez et de la maison rue du Château.

Sécurité

Sécurité routière

- ◆ Installation de feux pédagogiques à la sortie de l'allée des peupliers
- ◆ Création de places de stationnement rue Jean Jaurès
- ◆ Aménagement de places de stationnement « à cheval » pour faciliter le passage des piétons rue Joliot Curie
- ◆ Après avoir multiplié nos demandes pour la réfection de la RD123 auprès du Conseil Général, celle-ci a été refaite sur une partie du village
- ◆ Installation de barrières pour traverser entre le périscolaire et l'école.

Police pluri-communale

Mise en place d'une police pluri-communale en partenariat avec les communes de Béthisy-Saint-Pierre, Néry et Béthisy-Saint-Martin (en cours).

Et aussi...

Installation de deux radars pédagogiques et création de places de stationnement sur la départementale. Vidéo surveillance sur la sente piétonne.

Ecole et bâtiments scolaires

Ces 5 dernières années ont été marquées par le changement des rythmes scolaires et le passage à 4 jours et demi puis le retour après 2 ans à la semaine des 4 jours. Ce changement d'organisation avait engendré la mise en place d'activités périscolaires le vendredi après-midi, gratuites

dans un premier temps puis avec participation (symbolique) des familles par la suite.

Malgré ces changements d'organisation, nous n'avons cessé d'œuvrer pour le bien-être des élèves et pour garder un effectif suffisant pour garantir le maintien de nos 5 classes.

Ecole Maternelle

- ◆ Création d'un préau
- ◆ Extension de la cour de récréation
- ◆ Achat de vélos pour enfants
- ◆ Création d'un abri vélos
- ◆ Remplacement du mobilier d'une des classes.



Réfection des classes primaires

- ◆ Travaux de rénovation des classes pendant les vacances
- ◆ Remplacement de la toiture du préau
- ◆ Suite à l'effondrement du plafond d'un couloir d'une classe, réfection et sécurisation de celui-ci
- ◆ Remplacement de la toiture des classes
- ◆ Isolation des combles.

Equipement multimédia

Les 3 classes primaires ont été équipées en 2014 de tableau numérique connecté. A la rentrée 2016, 12 tablettes tactiles ont complété le dispositif.

Et aussi...

Mise en place d'une connexion internet au périscolaire, de la réforme des rythmes scolaires, prise en charge de 3 bus pour les sorties de fin d'année et des séances piscine et participation à hauteur de 50% des dépenses liées à la classe de neige. **Alarme incendie** installée dans les 3 classes primaires. Installation d'ordinateur, issu de la classe informatique, en maternelle.

Nouveaux services

CCAS

- ◆ Mise en place d'une permanence spécifique pour l'aide aux papiers administratifs, sur rdv le samedi en Mairie
- ◆ Distribution des colis des aînés en fin d'année.



Mutuelle de village



Mise en place d'une mutuelle de village via un partenariat avec AXA. Permanence en Mairie tous les mardis.

Transport Saintines - Béthisy-Saint-Pierre

Poursuite de l'aide au transport pour les personnes non mobiles. Ce service payant (2€) inclut le trajet aller - retour et le port des courses jusqu'au domicile des bénéficiaires.

Dépôt de pain et agence postale

Ouverture d'un dépôt de pain du lundi ou samedi inclus puis d'une Agence Postale Communale dans les locaux de la Mairie.



Nouveaux services

Plan canicule et grand froid

Recensement des personnes les plus vulnérables aux fortes chaleurs et en période de grand froid.



Pass Permis Citoyen

Mise en place du Pass Permis Citoyen. Depuis son lancement, 18 jeunes en ont profité.



Et aussi...

Réalisation d'une dalle en béton sur la place de l'école pour des événements musicaux. Restauration des deux appartements rue Maurice Thorez et de la maison rue du Château. Sacs pour déjections canines gratuits en Mairie.

Ciné Rural

Lancement du ciné rural en 2014 avec 81 personnes présentes, bilan des années suivantes :

- ◆ 2015, 20 séances avec 414 spectateurs
- ◆ 2016, 22 séances avec 354 spectateurs
- ◆ 2017, 20 séances avec 323 spectateurs
- ◆ 2018, 16 séances avec 317 spectateurs dont 2 séances scolaires pour l'arbre de Noël

Information et communication

Edition municipale

Le Saintines.Com est notre plus ancien support de communication. Nous nous sommes tenus pendant ce mandat à une fréquence régulière de publication, 3 par an à l'exception de l'année 2015 et du numéro spécial enfants produit par les élèves de l'école. Nous avons également maintenu une distribution en porte à porte et une fabrication et impression par nos soins.

En chiffres

Au 1er septembre 2019, le Saintines.Com, c'est 17 éditions distribuées dans environ

450 boîtes aux lettres.

Panneau lumineux



- ◆ mise en place du panneau lumineux aux feux rue Jean Jaurès
- ◆ Mise à jour en temps réel.

Site internet Page Facebook

- ◆ Saintines.fr pour des informations complètes sur la commune
- ◆ Page facebook Mairie de Saintines pour des informations en direct.



Et aussi...

Livret d'accueil disponible en Mairie.

Fêtes et cérémonies

Vœux du Maire

La nouvelle année est l'occasion pour M. le Maire et son conseil municipal de présenter leurs meilleurs vœux et renforcer les relations avec les différents partenaires et instances pour un travail productif dans l'intérêt de la commune.

Galette des rois et repas des aînés

Chaque année, les anciens de la commune se retrouvent pour partager la galette des rois en janvier ainsi qu'un moment convivial autour d'un bon repas offert par la commune en novembre. Une cinquantaine de personnes participent à ces manifestations.

Chasse aux œufs

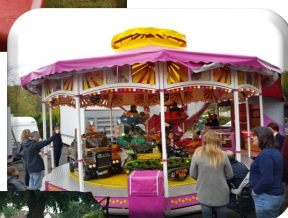
Une cinquantaine d'enfants participe à la chasse aux œufs chaque année pour Pâques avec plus de 700 œufs cachés, parfois sous le soleil, parfois sous la pluie !

Fête des Mères

Les mamans sont honorées lors d'une petite soirée, la commune offre un spectacle (concert, pièce de théâtre, one « grand-mère » show), un apéritif et un cadeau à l'occasion de la fête des Mères. Une soixantaine de mamans vient partager ce moment convivial, les conjoints et enfants sont également invités.

Commémoration des armistices

Les 8 mai et 11 novembre, nous commémorons l'armistice des guerres 14/18 et 39/45, en présence des élus, des anciens combattants, des enseignants et enfants qui chantent la Marseillaise ainsi que la fanfare de Verberie/Longueil qui amène toujours beaucoup d'émotions par les morceaux joués.



Remise de dictionnaires

Chaque élève quittant le CM2 pour le collège reçoit un dictionnaire d'anglais offert par la commune. Une petite cérémonie de remise est organisée avec un goûter offert aux enfants et parents.

Fête foraine de la Saint-Denis

La fête foraine est revenue à Saintines en 2016 pour le plus grand bonheur des enfants. Elle se déroule traditionnellement le week-end suivant la Saint-Denis. Les enfants reçoivent 4 tickets de manège adapté à leur âge ainsi qu'un paquet de friandises. En 2014 et 2015, nous avons organisé des jeux et des structures gonflables, maquillage etc, l'occasion de passer une après-midi festive en famille.

Brocante

Nous avons organisé notre brocante du village en 2015. Le comité des fêtes ayant arrêté ses activités, nous les avons ensuite reprises afin de perdurer les festivités. Les brocantes suivantes ont donc été organisées par cette association.

Noël des enfants

Le Père Noël apporte un cadeau à chaque enfant scolarisé dans la commune, ainsi qu'un sachet de chocolats, avec un spectacle qui est désormais offert par la Mairie depuis la dissolution de la CCBA. Les enfants ont pu apprécier un spectacle de magie en 2017 et une séance de cinéma en 2018.

Et aussi...

LE TELETHON avec le repas de la boîte, le périscolaire et les écoles participent également à ce week-end de générosité. **COURSE CYCLISTE**, 4 courses ont été organisées. **SOIREE SAINT-NOISE**, pique-nique entre habitants au mois de juin. **JOURNEES DU PATRIMOINE**, visite du parc du château et de l'extérieur du donjon avec les commentaires de M. Lamorette et de Mme Binche que nous remercions. **35 Clochers**, le 1er week-end d'octobre, les 35 églises de la vallée de l'Automne ouvrent leurs portes. A Saintines, les ornements religieux sont exposés, des animations et un concours de dessins ont été organisés. **ROPARUN**, accueil des cyclistes. **Ciné Rural**, des séances à 3€ pour les enfants et 4€ pour les adultes. **Commémoration 1918**, le centenaire de la grande guerre a été fêté en septembre 2018 avec la troupe Market Garden, reconstitution historique, bal populaire et mise à l'honneur de familles de poilus résidant toujours à Saintines.

Saintines.Com



ALERTEZ LES BEBES

Brocante 2019



Vie Communale

Vote des taxes pour 2019

Depuis de nombreuses années, les taux d'imposition n'ont pas été augmentés par le conseil municipal.

TAXES	Taux votés en 2018	Taux votés en 2019	Taux moyens communaux en 2018		Taux plafonds 2019
			National	Départemental	
Taxe d'Habitation	11,16%	11,16%	24,54%	24,12%	61,35%
Taxe sur le Foncier Bâti	15,53%	15,53%	21,19%	27,30%	68,25%
Taxe sur le Foncier Non Bâti	56,38%	56,38%	49,67%	54,96%	137,40%

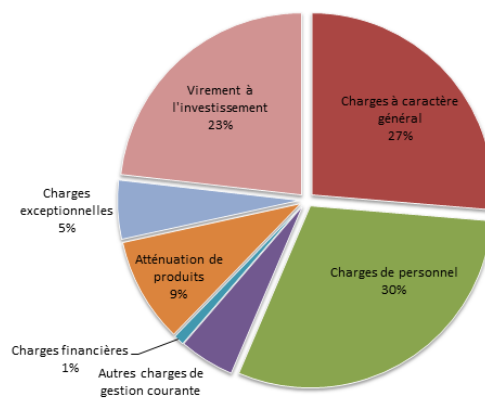
Budget

Compte Administratif 2018

Section de fonctionnement

Dépenses de l'exercice	701 708.29 €
Charges à caractère général	194 872.40 €
Charges de personnel	254 423.01 €
Autres charges de gestion courante	37 507.72 €
Charges financières	8 339.12 €
Atténuation de produits	81 049.00 €
Charges exceptionnelles	125 517.04 €
Recettes de l'exercice	733 767.75 €
Atténuation de charges	54 708.86 €
Produits des services	49 146.04 €
Impôts et taxes	470 841.08 €
Dotations et participations	101 953.07 €
Autres produits de gestion courante	33 944.83 €
Produits exceptionnels	20 188.38 €
Produits financiers	2 985.49 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



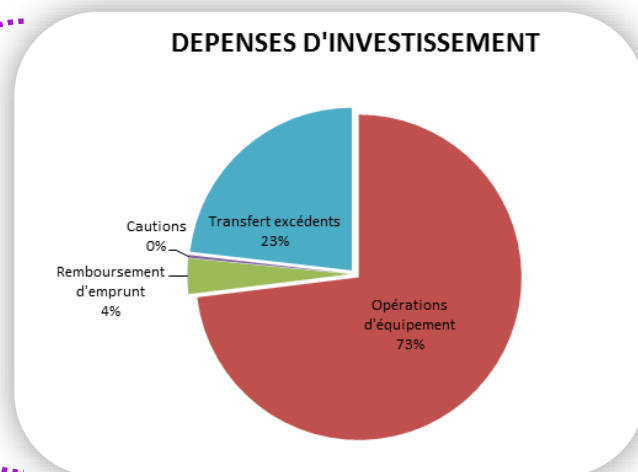
Section d'investissement

Dépenses de l'exercice	448 783.16 €
Opérations d'équipement	411 082.71 €
Remboursement d'emprunt	23 959.90 €
Opérations patrimoniales	665.87 €
Opération d'ordre	12 774.68 €
Cautions	300.00 €
Recettes de l'exercice	575 085.80 €
Subventions d'équipement	79 689.24 €
Dotations fonds divers	380 800.56 €
réserves	100 302.57 €
Opérations patrimoniales	13 440.55 €
Cautions	852.88 €



Budget 2019

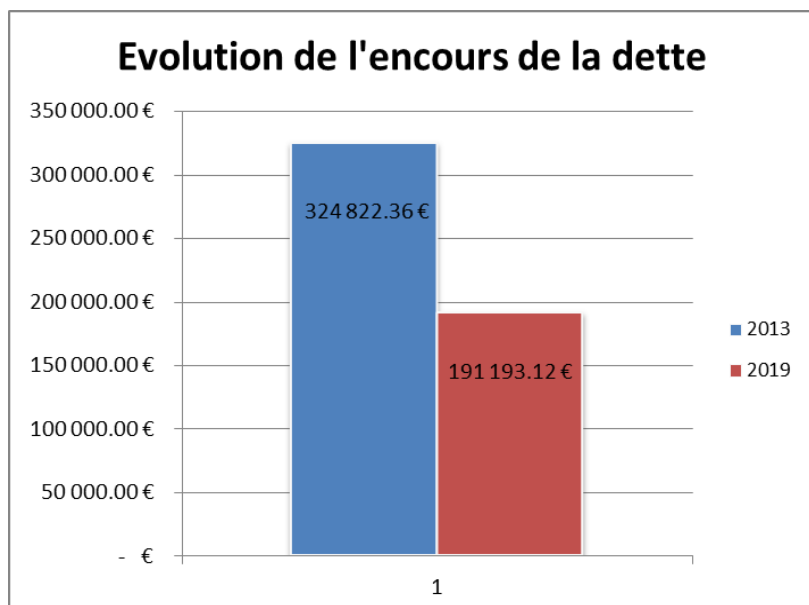
Section de fonctionnement	
Dépenses de l'exercice	861 822.75 €
Charges à caractère général	226 750.00 €
Charges de personnel	259 544.75 €
Autres charges de gestion courante	42 300.00 €
Charges financières	8 000.00 €
Atténuation de produits	80 228.00 €
Charges exceptionnelles	45 000.00 €
Virement	200 000.00 €
Recettes de l'exercice	861 822.75 €
Atténuation de charges	20 000.00 €
Impôts et taxes	403 000.00 €
Dotations et participations	62 949.23 €
Autres produits de gestion courante	30 000.00 €
Produits exceptionnels	50 100.00 €
Produits des services	1 000.00 €
Résultat reporté	294 773.52 €



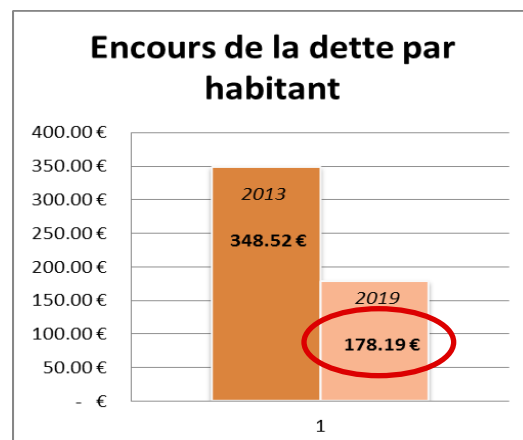
Section d'investissement	
Dépenses de l'exercice	715 641.15 €
Déficit antérieur	- €
Opérations d'équipement	522 685.91 €
Remboursement d'emprunt	25 200.00 €
Cautions	2 000.00 €
Transfert excédents	165 755.24 €
Recettes de l'exercice	715 641.15 €
Subventions d'équipement	180 000.00 €
FCTVA	8 300.00 €
Emprunts	- €
Virement	200 000.00 €
Opération d'ordre	- €
Excédents	- €
Résultat reporté	325 341.15 €

Encours de la dette

A SAINTINES



A SAINTINES



Encours de la dette au niveau national par habitant en 2017

Par strate de population :

- de 500 à 2 000 habitants : **621 €**

Moyenne nationale : 962 €

Sources : JDN, d'après Bercy / Insee.



Vie Communale

Inauguration du préau et de l'extension de la cour d'école maternelle

C'est en présence :

- de la Présidente du Conseil Départemental Mme Nadège LEFEVRE,
 - du 1^{er} Vice-Président de l'ARC, Maire de Margny-lès-Compiègne M. Bernard HELLAL représentant M. Philippe MARINI Président de l'ARC, Maire de Compiègne, Sénateur honoraire,
 - de la Conseillère Départementale Mme Béatrice GOURAUD,
 - des Maires et Vice-Présidents de l'ARC, adjointes, élus,
 - de notre architecte M. Thierry PILLON, M. Daniel RIBOULEAU, des artisans ayant réalisé la construction,
 - de nos agents communaux, de la Directrice d'école Mme BALLAND, des enseignantes de l'école maternelle et des enfants fréquentant les deux classes,
- qu'a pu être coupé le ruban avec les invités et quelques enfants. Puis est venue la période des discours et les remerciements aux différents partenaires.



Nous avons profité de l'occasion pour remettre aux enfants les 10 petits vélos achetés par M. le Maire lors du dernier congrès des Maires de France.

Ces vélos sont abrités dans un local adossé à l'école entièrement réalisé par notre agent technique M. CHAPLET que je remercie pour son excellent travail.

Nous avons tous pris plaisir à voir les enfants pédaler dans la nouvelle cour d'école.

Je remercie le Conseil Départemental et l'ARC pour l'aide financière apportée, M. PILLON notre architecte et M. RIBOULEAU pour l'étude et l'octroi du permis de construire, les entreprises CT BAT et FONTAINE/GRANIER pour cette belle réalisation, sans oublier nos agents administratifs et techniques pour leur contribution à ce résultat final.

L'inauguration s'est achevée dans la salle du conseil municipal en partageant le cocktail de l'amitié.

Plan de Financement des travaux :

Montant des travaux réalisés : 50 522,02 € HT

- Département de l'Oise	: 14 750,00 €
- ARC	: 12 600,00 €
- Solde de la Commune	: 23 172,02 €

Préau de l'école primaire

Nous avons entrepris la restauration de ce préau, les tôles en fibrociment ont été enlevées et remplacées par une couverture dite "bac-acier". Des gouttières et descentes d'eau ont été installées permettant un cheminement des enfants plus confortable par temps de pluie. Les murs extérieurs de la façade et du pignon nord ont été recouverts d'un enduit gratté.

Nous poursuivons la réhabilitation intérieure du préau dès que possible.



Vie Communale

Nouveaux arrivants



Bienvenue à tous les nouveaux arrivants à Saintines. Un livret d'accueil est disponible dans notre Mairie aux heures d'ouverture. Afin de mieux vous servir et ne pas vous oublier lors de nos diverses manifestations et remise de nos cadeaux (fête des mères, colis des aînés, naissances...), nous vous serions reconnaissants de bien vouloir vous

faire connaître en Mairie afin de communiquer vos nom, adresse et âge.

Nous vous en remercions par avance et vous souhaitons une nouvelle fois la bienvenue dans notre commune.

Mise aux normes AD'AP*

*Agenda d'Accessibilité Programmé

Nous avons déposé les dossiers de mise aux normes handicap auprès de l'Etat de tous nos locaux recevant du public comme l'exige la loi. Nous avons été retenus pour réaliser les travaux de la Mairie et de l'accueil servant également de point postal communal et vente de pain. Les portes d'entrée côté salle des mariages, salle d'attente et intermédiaire entre salle d'attente et secrétariat sont installées (ouverture vers l'extérieur et coulissante) aux dimensions prescrites dans les textes.

Deux rampes d'accès à 4% de pente permettant aux fauteuils roulants de pénétrer en Mairie ont été réalisées par nos agents.

La subvention demandée ayant été accordée, nous pourrions poursuivre la mise aux normes des classes élémentaires ainsi que la bibliothèque et le bureau de la directrice.



Remplacement des plantations sur le parvis de l'église

Suite à une maladie sur les buis communs à feuilles rondes agrémentant le jardin à la française du parvis de l'église, les végétaux ont été retirés et remplacés par une nouvelle espèce plus résistante à la maladie du puceron.



Extension et aménagement du columbarium



Le columbarium s'agrandit afin de répondre aux demandes de plus en plus nombreuses sur ce choix de fin de vie. Nous avons investi dans un élément rectangulaire de 4 cases pouvant

accueillir 2 urnes chacune, ainsi que dans un élément circulaire de 6 cases pouvant accueillir 4 urnes chacune pour les familles désirant plus de place dans la case achetée.

Ont été acquis un second banc et un livre au jardin du souvenir permettant d'inscrire le nom des défunts.

Enfin, une allée centrale en béton désactivé a été aménagée, le tout agrémenté par un gravillonnage.

Nos agents sont en train de procéder au décapage des murs de clôture, des piliers et du mur en moellon jouxtant la voirie communale. Ensuite, ils procéderont à un traitement anti-mousse avant la mise en peinture.



Déploiement de la fibre-optique

L'étude du réseau est réalisée, les travaux ont démarré. L'armoire de pilotage du réseau est installée place de la Résistance et de la Libération, proche du transformateur basse tension.

Bon nombre de nos concitoyens se pose des questions. Pourquoi les communes de Verberie et de Saint-Vaast-de-Longmont sont desservies, alors que les communes de Saintines, Béthisy-Saint-Pierre, Béthisy-Saint-Martin et Néry ne le sont toujours pas ?

La réponse nous a été donnée par le SMOTHD (Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit) et ce depuis le déploiement. La construction du réseau s'est faite depuis Verberie, là où est

positionné le nœud de raccordement. Ces deux communes sont desservies car Saint-Vaast est limitrophe de Verberie avec des habitants des deux communes résidant parfois dans la même rue.

Nous ne pouvons que déplorer ce désavantage pour nos 4 communes, d'autant qu'il nous est annoncé, malgré la construction du réseau fibré, que la commercialisation par l'un des deux prestataires SFR ou ORANGE sur le marché (selon votre choix) n'est pas prévue dans l'immédiat. Il ne faut donc pas s'attendre à en bénéficier avant l'année prochaine.



Vie Communale

Mise en place d'une police pluri-communale

Après concertation entre les 4 communes, Béthisy-Saint-Pierre, Néry, Saintines et Béthisy-Saint-Martin, il a été décidé, par délibération du conseil municipal de Saintines en date du 21 mai 2019, de la mise en place d'une police pluri-communale signée par convention de partenariat.

La commune de Béthisy-Saint-Pierre s'engage à mettre à disposition ponctuelle un agent de police municipale, un A.S.V.P. (tous les 2 à recruter) et les équipements suivants au profit des 3 autres communes :

- le local de police pluri-communale équipé situé à la Mairie de Béthisy-Saint-Pierre
- un véhicule équipé (Citroën C3) et un VTT
- un contrôleur de vitesse
- un PVe (procès-verbal électronique) dernière génération
- un coffre-fort
- divers petits équipements nécessaires aux agents pour effectuer leurs missions.

Elle s'engage aussi à archiver tous les documents de police et autres et de fournir à chaque commune partenaire une copie des faits relevés.

Une fiche de poste sera créée pour chaque agent avec des missions bien définies ; les agents seront sous la responsabilité du Maire ou de son référent de la Mairie où ils travaillent.

Les amplitudes horaires seront de 7h00 à 20h00, avec certains samedis et dimanches alternés.

Nous espérons, par ce nouveau service en direction de nos citoyens, apporter une plus-value aux habitants de nos communes respectives.

FINANCEMENT

La participation financière du personnel du fonctionnement et des équipements sera répartie entre chaque partenaire au prorata du nombre d'habitants par commune ainsi que le temps de présence.

Alimentation électrique du local du comité des fêtes

Très souvent, nous rencontrons des problèmes de disjonction lors des différentes manifestations (fête foraine, kermesse, restauration, etc.). Il est contraignant pour les participants et les organisateurs de subir ces désagréments à répétition.

Nous avons décidé de faire poser un coffret d'étage triphasé + N 63 A, installation préconisée par notre prestataire de service après une étude complète de nos installations. Cela évitera tous ces phénomènes de disjonction, la condition de réussite étant bien sûr que le matériel électrique utilisé soit également aux normes en vigueur (manèges, friteuses, crêpières, cafetières, etc.).

Autre avantage, ce dispositif permettra d'alimenter en monophasé et triphasé les besoins quel que soit le lieu (appareillage mobile).

Le devis d'investissement et d'installation s'élève à **1 682,40 € TTC**.

Infos diverses

Démontage des anciennes pépinières SEITA et des anciens bâtiments

Afin de préparer la zone dans la perspective d'y implanter la future salle communale multifonctions, nos agents ont commencé le démontage des bâtiments, la coupe des végétaux liée à des repousses sauvages ayant envahi la parcelle constructible ; un travail de titan avec beaucoup de choses entreposées (ancienne chaufferie, cuve, etc ...).

Une concertation a été menée avec les services de l'ONF afin que soit procédé un défrichage de cette zone boisée non classée, permettant de sécuriser les chutes d'arbres, surtout en bordure de la rue Adrien Debuire (comme en 2018) ainsi que dans la rivière Automne, incident vécu récemment.



Infos diverses

Projet d'amélioration de la desserte du territoire de l'ex CCBA

Il s'agit d'un projet de navette passant par les communes de l'ex-CCBA depuis Néry en rabattement sur la ligne ARC Express à Verberie. L'objectif est de valider ce scénario en vue de mener un test sur la période septembre/décembre 2019 afin de prouver l'intérêt de cette nouvelle ligne.

Deux trajets aller-retour seront mis en place. Une option prévoit 1 aller-retour supplémentaire en matinée et 1 l'après-midi.

Le véhicule sera un minibus de 15 places.

Le temps de déplacement estimé depuis Néry à Compiègne est d'environ 1h30.

Une plaquette avec les horaires vous sera distribuée en temps utile et une large diffusion des informations nécessaires sera mise en ligne et par tous les moyens de communication.

NOUVEAU
Gratuit
à Saintines

>>> À partir du **2**
SEPTEMBRE

Votre navette

en correspondance avec
l'ARC Express
vers Compiègne

Essai de 4 mois
selon la fréquentation
ces navettes seront
reconduites pour 2020

Sens Aller	Du lundi au samedi	Du lundi au samedi	Sens Retour	Du lundi au samedi	Du lundi au samedi
NÉRY > VERBERIE			VERBERIE > NÉRY		
NÉRY • Église	08:09	16:03	Correspondance Ligne ARC EXPRESS	08:40	16:33
NÉRY • Vaucelles	08:14	16:08	VERBERIE • Église	08:45	16:38
BÉTHISY-SAINT-PIERRE • Place	08:16	16:10	SAINT-VAAST-DE-LONGMONT • Mairie	08:51	16:44
BÉTHISY-SAINT-MARTIN • Place	08:20	16:14	SAINTINES • Curie	08:55	16:48
BÉTHISY-SAINT-PIERRE • Clos Cadot	08:26	16:20	SAINTINES • Mairie	08:57	16:50
SAINTINES • Jaurès	08:30	16:24	SAINTINES • Jaurès	08:58	16:51
SAINTINES • Mairie	08:31	16:25	SAINTINES • Mairie	09:02	16:55
SAINTINES • Curie	08:33	16:27	BÉTHISY-SAINT-PIERRE • Clos Cadot	09:02	16:55
SAINT-VAAST-DE-LONGMONT • Mairie	08:37	16:31	BÉTHISY-SAINT-MARTIN • Place	09:09	17:02
VERBERIE • Mairie	08:43	16:37	BÉTHISY-SAINT-PIERRE • Place	09:13	17:06
Correspondance Ligne ARC EXPRESS	08:48	16:43	NÉRY • Vaucelles	09:15	17:08
			NÉRY • Église	09:20	17:13



ARC
AGGLOMÉRATION
DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE

Diso Mobilite
Service de mobilité
oise-mobilite.fr
03 97 150 150



Chute d'arbres sente piétonne

Suite aux fortes précipitations et au vent violent, des arbres sont tombés face à la porte d'entrée de l'aire de jeux et bloquaient le passage de la sente piétonne pour se rendre vers l'école.

Samedi matin, plusieurs administrés nous ont signalé ce problème. Je me suis donc rendu sur place pour constater l'ampleur des dégâts.

N'ayant aucun agent de service au travail durant le week end, il m'a fallu improviser bien qu'un de nos agents à qui j'avais fait appel s'était proposé de venir dès qu'il aurait été disponible.

J'ai donc fait appel avec succès à notre collègue Didier THIEUX qui a contacté Daniel RIBOULEAU pour une aide précieuse. Concrètement, en unissant nos efforts tous les trois, Didier et Daniel à la tronçonneuse et moi-même pour déblayer, le passage et l'accès à l'aire de jeux ont pu être rétablis dans la matinée, pour le plus grand bonheur des parents et élèves en ce mardi matin pour la reprise des cours.

Un grand merci à Didier et Daniel pour le service rendu à notre commune.



Infos diverses

Incivilités

Nous ne pouvons que déplorer le **manque de respect des installations publiques** constaté récemment, d'autant plus que les habitants auraient souhaité profiter de ces équipements (qui coûtent à la commune) durant le week-end de Pâques.

Les utilisateurs respectueux retrouvent souvent, bien trop souvent, des aménagements (terrain de boules, aire de jeux, city-stade, parvis de l'école, etc ...) dans un état sale et délabré avec des débris en tous genres jonchant le sol, alors que des poubelles sont à portée de main, des descentes de gouttières démontées et cassées ainsi que des poubelles détruites, des bancs brûlés, etc ...

Nous découvrons ces désagréments en fin de semaine, le samedi matin lors de l'ouverture de la Mairie. Le lundi, c'est bien souvent la première tâche effectuée

par nos agents afin de retrouver des endroits propres.

Nous regrettons que les personnes (petits et grands) voulant profiter d'une belle journée puissent subir ces inconforts à répétition qui laissent une mauvaise image indépendante de notre volonté et qui, à terme, pèsent sur nos finances.

Alors, pour nos jeunes et moins jeunes, **nous vous encourageons à venir profiter de ces lieux publics** mais nous vous demandons de les **respecter**. Ils vous appartiennent mais ils coûtent chers à l'achat et à l'entretien voire à leur remplacement.

Ce sont les impôts de vos parents, les nôtres et bientôt les vôtres.

Du civisme serait le minimum pour le bien de tous.



Fermeture de l'aire de jeux un week-end de mars

Nous avons été informés par une maman que de nombreuses guêpes volaient au ras du sol près du toboggan. Il était plus prudent de demander l'intervention des pompiers. Après examen de la situation pour connaître l'origine, le responsable des pompiers en a déduit à une invasion de guêpes de sable (sans nid), d'où la nécessité d'effectuer un traitement de sol avec une poudre répulsive, ce qui a été fait. Les pompiers ont exigé que l'aire de jeux soit condamnée et inaccessible au public durant tout le week-end compte-tenu de la présence de la poudre et des guêpes. Dommage pour les enfants ! surtout qu'il faisait très beau, mais sécurité oblige ! La situation étant redevenue normale le lundi, l'aire de jeux a été ré-ouverte.

Nous avons profité de la présence des pompiers pour leur montrer les 2 nids de frelons asiatiques positionnés en haut des peupliers. Ce sont des nids anciens et aucune trace d'activité dans les nids n'a été décelée. Néanmoins, nous les surveillerons régulièrement.

Eglise, intrusion, vandalisme et vols

Au-delà des incivilités régulières qui dégradent les biens publics et nuisent à l'utilisation des installations, des travaux supplémentaires effectués par nos agents sont nécessaires et, en finalité, coûtent à la collectivité.

Nous avons constaté que des individus ont pénétré dans l'église depuis la sacristie en s'accrochant à la gouttière, ont escaladé les différents niveaux de toitures et sont arrivés jusqu'au clocher. Ils ont enfoncé les grillages de protection des ouvertures puis ont pénétré à l'intérieur pour redescendre par l'escalier tournant débouchant dans le cœur central de l'édifice.

Il a été de nouveau constaté la disparition de 2 extincteurs, l'argent de la quête ainsi que de l'encens.

Le cheminement emprunté par les auteurs des faits ont laissé pas mal de traces et de casse. La gouttière de la sacristie a été endommagée, de nombreuses tuiles ont été cassées et, de surcroît, la pendule du côté de l'accès au

clocher est hors service.

Une déclaration de plainte a été déposée en gendarmerie afin d'apporter les éléments nécessaires auprès de notre assureur. Nous espérons que notre dossier sera bien pris en compte ...

Néanmoins, nous mettons tout en œuvre pour tenter de remédier à tous ces désordres à répétition.

Des verrous de sûreté seront installés sur la porte d'accès de l'escalier tournant menant au clocher. Après la remise en état de la gouttière, des barres de défense seront posées pour empêcher l'accès aux toitures .

Des nouvelles dépenses et travaux dont nous nous serons bien passés ...

Avec l'arrivée d'un policier municipal et d'un ASVP, nous gardons espoir d'améliorer la tranquillité de tous ainsi que de pouvoir préserver les biens de la commune (privés et publics).



Vie Scolaire

Les élèves de CM1 et CM2 ont participé à l'opération « les enfants pour la paix » organisée par la plateforme d'éducation aux médias 1jour1actu-les reporters du monde.

Les élèves ont voté pour choisir leurs symboles pour ce concours : la plaque commémorative dans la cour de l'école et le monument aux morts.

Après de nombreuses recherches et les réponses de M. le Maire au questionnaire qui lui a été envoyé, les enfants ont rédigé un article et produit un dessin symbole sur thème du concours.

LES ENFANTS POUR LA PAIX-ÉCOLE LOUIS COLLAS, SAINTINES

A SAINTINES, UNE PLAQUE DANS LA COUR D'ÉCOLE ET UN MONUMENT AUX MORTS DÉPLACÉ !



PAR RÉDAC CHEF le 07/04/2019

Dans les Hauts-de-France, près de Compiègne, dans le petit village de Saintines (60), se trouve une spécificité : une plaque commémorative est accrochée sur un des murs de l'école et un monument aux morts a été déplacé.

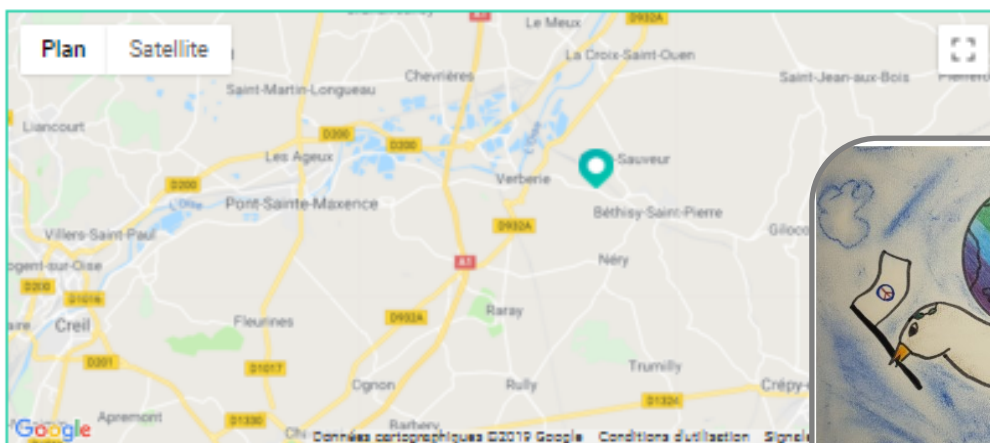


l'école Louis Collas. / Balland Florence

Dans la cour de l'école élémentaire, se trouve une plaque commémorant les soldats tombés durant la Grande Guerre. La mairie et l'école du village sont un seul et même bâtiment. La plaque est disposée sur la façade de la mairie et autrefois, la cour de récréation n'était pas clôturée, ce qui permettait aux Saintinois de rendre hommage à leurs soldats. La plaque a sans doute été construite entre les deux Guerres mondiales car les soldats de 39-45 n'y figurent pas. 23 noms de soldats dont 5 disparus y sont gravés pour ne pas tomber dans l'oubli. Leur date de naissance, de mort et le lieu où ils sont tombés sont aussi inscrits. Certains noms de soldats sont encore portés par des élèves de l'école, d'autres appartiennent à la même famille comme Blanchard Gaston et Blanchard Louis. Des symboles de la République tel que Marianne, la devise *Liberté, Égalité, Fraternité* et le drapeau tricolore sont présents au-dessus de la plaque. Tous les jours, les élèves de l'école Louis Collas jouent et rient autour d'elle.

A Saintines, il y a aussi un monument aux morts inauguré en 1947 puis déplacé en 2000. En effet, pour une raison de sécurité et à cause des vibrations des véhicules qui endommageaient le monument, il a dû être déplacé devant la mairie. Sur le monument en pierres, il y a trois plaques noires en marbre. 37 noms et prénoms de personnes mortes pour la France durant les deux guerres mondiales sont gravés dont quatre allumettiers et deux femmes : Boulet Victoria et Boudin Mathilde. Dans la commune, il y avait une très grande manufacture d'allumettes « la SEITA » qui vendait ses produits dans la France entière. Quatre allumettiers sont tombés pour la France et leurs noms sont inscrits sur l'une des plaques afin de leur rendre hommage. La croix de guerre figure sur le monument.

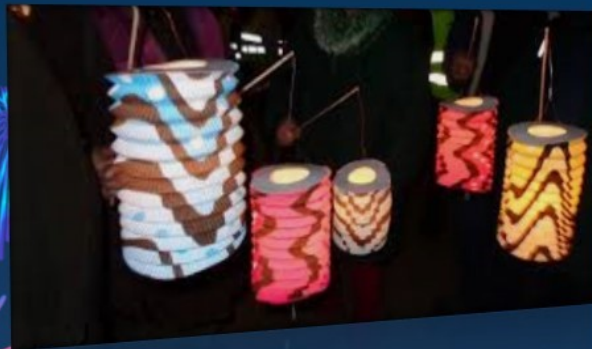
Tous les ans, le 11 novembre et le 08 mai, les Saintinois rendent hommage aux soldats morts pour la France. Ces jours-là, les élèves chantent la Marseillaise et lisent des lettres de poilus au pied du monument.



Le symbole de la Paix.

BALLAND Florence-Ecole L.C.





FEU D'ARTIFICE

23H - Plateau des sports

22h - Retraite aux flambeaux

À partir de 20h - sur réservation

SOIRÉE PAELLA

Jeudi

18

Juillet



7,90€
pers

Ne pas jeter sur la voie publique

Renseignements en Mairie

03-44-40-97-06

sur le site Saintines.fr

Réservation en Mairie



Saintines

Fêtes et Cérémonies

Concours de l'Opac

Le 17 janvier, l'Opac a remis des récompenses aux enfants de Saintines, Béthisy-Saint-Pierre et Béthisy-Saint-Martin ainsi que Néry. Un concours de sapin décoré a été organisé par le bailleur, de beaux lots ont été remis à tous les enfants qui ont aussi partagé un goûter. La petite cérémonie s'est déroulée dans la salle des fêtes de Saintines avec quelques familles.

Chasse aux oeufs

C'est sous le soleil qu'une cinquantaine d'enfants est venue à la chasse aux œufs de Pâques dans le parc de jeux le lundi 22 avril. Il y avait 3 catégories d'âge, de 1 à 4 ans, de 5 à 8 ans et de 9 ans et plus. Chaque enfant est reparti avec le sourire et des œufs en chocolat, le ramassage a bien été effectué, pas un seul ne restait dans l'herbe !!



Cérémonie du 8 mai

Ce 74^{ème} anniversaire de l'armistice s'est déroulé avec les élus locaux, Mme la Conseillère Départementale Béatrice Gouraud, M. le Député Pierre Vatin ainsi que les anciens Combattants de Béthisy-Saint-Pierre et Verberie ainsi que la Fanfare de Verberie / Longueil.



Roparun

Pour la 5^{ème} année consécutive, nous avons accueilli l'équipe de ROPARUN de Sarah. Nous avons été sollicités également par un équipage hollandais. Ce sont donc 2 équipes que nous avons hébergées dans notre salle des sports dans la nuit du vendredi 07 au samedi 08 juin pour l'équipe hollandaise et pour l'équipe de Sarah dans l'après-midi du samedi 08 et une partie de la nuit. Cette 2^{ème} équipe, pour être dans les délais, a quitté Saintines le 09 aux environs de 1h15.

Ce fut une nouvelle fois un réel plaisir de les accueillir et d'avoir contribué à la réussite de ce challenge PARIS-AMSTERDAM. Le samedi après-midi, Geneviève m'a accompagné pour servir le verre de l'amitié et nous avons pu réaliser des photos.

Nous leur adressons tous nos remerciements pour les cadeaux qu'ils nous ont offerts : une bonbonnière par chaque équipage et un livre souvenirs retraçant les 5 années de participation à cette épreuve humanitaire.

Des liens se créent davantage à chaque passage avec l'équipe de Sarah.



Ciné Rural

Le ciné rural reprendra ses séances le 7 septembre.

Bonnes vacances à tous.



Fêtes et Cérémonies

Fête des Mères

Nous avons mis les mamans de Saintines à l'honneur le samedi 25 mai. 70 étaient présentes.

La Mairie a offert un spectacle plus que zygomatique qui fait un bien fou !! Fernande nous a présenté son petit monde clownesque, acrobatique, tendre et hilarant. Un grand merci à Patrick, qui se reconnaîtra, pour sa participation subie mais oh combien réussie !!

L'après-midi s'est clôturée par le traditionnel apéritif et cadeau apprécié par toutes.



Brocante

La brocante organisée par le Comité des Fêtes s'est déroulée sous le soleil et la chaleur le dimanche 2 juin avec 35 exposants.

En fin de matinée, Camille COPIGNY, enfant de Saintines, nous a présenté le spectacle qu'elle a écrit et mis en scène pour son diplôme de fin d'études théâtrales pour l'école EDT 91 d'Evry. Les acteurs, Karine et Thomas, venus spécialement d'Evry, avaient mémorisé le nom de rues de Saintines pour une meilleure adaptation.

Récit clownesque et poétique sur des textes tirés de chansons de Jacques Higelin. Pour l'occasion, Vincent Martin, acteur et créateur de l'Acte Théâtral de Compiègne, est venu, accompagné de son épouse et de son fils suivre le spectacle de Camille qui a été son élève et avec qui elle joue encore. Merci pour cette prestation dédiée à Saintines.

Merci aux agents de la Mairie pour la préparation du matériel.



Course cycliste

Dimanche 9 juin, nous avons organisé avec l'aide du Team Club Cycliste Compiégnois les 3 compétitions cyclistes empruntant les rues Joliot Curie, du Moulin Rouge et Edouard Collas. Nous remercions les riverains d'avoir accepté cette gêne occasionnelle.

Nous n'avons eu aucun incident à signaler pour le plus grand bonheur de tous. Nous remercions toutes les personnes qui se sont investies pour le bon déroulement de ces épreuves, sans oublier Mme Micheline FUSEE, Maire de Saint-Vaast-de-Longmont, qui nous a mis à disposition des barrières de sécurité dans les carrefours de sa commune,

les organisateurs, les personnes qui ont assuré la sécurité dans les intersections ainsi que nos agents qui ont préparé le matériel nécessaire et réparé la voirie sur le circuit.

L'après-midi s'est achevée par la remise des récompenses dans la salle des fêtes suivie du traditionnel verre de l'amitié avec les organisateurs.



Festival du 6 au 15 juillet 2019 MUSIQUE EN HERBE

Samedi 6 juillet-20h45

Église de SAINTINES
Concert BACH-HAYDN
Orchestre à cordes Guersan
Direction : Georges LE MOIGNE

Lundi 8 juillet-20h45

Église de BÉTHISY-SAINT-MARTIN
Duo Violon et Alto autour de MOZART
Georges LE MOIGNE -Sophie MARTIN

Mercredi 10 juillet-20h45

Salle des fêtes de NERY
Théâtre : « Je suis un saumon » de P.AVRON
Georges LE MOIGNE

Jeudi 11 juillet-20h45

Amphithéâtre de l'Institut Charles Quentin -PIERREFONDS
Concert Piano -Violoncelle
Elsa LE MOIGNE -Sixtine MARCOTTES

Lundi 15 juillet-20h

BÉTHISY SAINT-PIERRE - Salle DRANSART
Concert des stagiaire
Entrée libre

Tél: 07 83 53 62 57

06 84 06 93 54

Stage organisé par l'Ecole de Musique « Darius Milhaud »
Mairie-47, rue Charles De Gaulle-60460 PRECY-SUR-OISE
E-mail : emdm.precy@gmail.com
www.musique-en-herbe.fr



ENTRÉE GRATUITE POUR TOUS !

Village Estival

SAINTINES
JEUDI 18 JUILLET
DE 13H30 A 18H00



**PROFITEZ DE NOMBREUSES ACTIVITÉS
EN FAMILLE OU ENTRE AMIS !**



+ D'INFORMATIONS SUR OISE.FR



LE DÉPARTEMENT DE L'OISE ANIME VOTRE ÉTÉ !



Concert de guitare

BENOIT MUSSARD

SAMEDI

14 SEPTEMBRE

18H

Eglise de SAINTINES

Entrée et participation libres

Renseignements sur le site saintines.fr
ou
Facebook Mairie de Saintines

Le coin des Associations

EPSOVAL

Le 29 mars 2019 s'est tenue l'assemblée générale de notre Epicerie Solidaire de la Vallée de l'Automne EPSOVAL.

De nombreux Maires étaient présents ainsi que notre député M. Pierre VATIN.

Nous les remercions chaleureusement de leur présence et surtout de leur implication dans le bon fonctionnement de notre association.

Nous remercions M. Jean-Pierre DESMOULINS, Maire de Saintines, pour le prêt de la salle des fêtes afin d'organiser cette assemblée.

Après avoir présenté et fait approuver les comptes et le rapport d'activités, la Présidente a annoncé le prochain déménagement du magasin (août 2019). En effet, compte tenu du nombre, hélas croissant de bénéficiaires, nous ne pouvons plus rester dans le local de Béthisy-Saint-Pierre devenu beaucoup trop petit.

La Mairie de Glaignes, que nous remercions vivement, nous a proposé de louer l'ancienne boulangerie comprenant un local commercial et un appartement situé au-dessus, après y avoir fait les travaux nécessaires.

Nous envisageons donc de déménager fin juillet - début août pour une ouverture à Glaignes fin août. Les bénéficiaires ne pouvant se déplacer pourront profiter de l'itinérance prévue, soit pour une livraison de panier, soit pour les véhiculer jusqu'au magasin.

L'assemblée s'est terminée, comme chaque année, par un verre de l'amitié accompagné de gourmandises préparées par nos bénévoles.

Un grand merci à toute l'équipe.

La Présidente,
Jeanine COIGNY

Bibliothèque

Depuis le changement d'horaires de la bibliothèque, nous constatons une nette reprise de la fréquentation. Les bénévoles, qui vous accueillent tous les mardis, souhaitent également remercier les généreux donateurs de livres pour leur geste.

En dehors des horaires d'ouverture de la bibliothèque, vous pouvez profiter de la cabine à livres installée en face de la cour de l'école.



Kick and Thaï

Une nouvelle saison se termine le 21 juin 2019. Cette année le club Kick and Thaï a enregistré 110 adhérents, ce qui en fait le club le plus licencié de France par rapport au nombre d'habitants (1000 à Saintines).

Pendant les 3 entraînements par semaine, le cardio, le sparing, les techniques et les petits combats sont mis en avant. Mais il est également important de faire les échauffements, étirements et renforcements musculaires.

La nouvelle saison 2019/2020 débutera le mercredi 4 septembre 2019. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la secrétaire au 06.10.91.42.55





Mairie de Saintines

Horaires d'ouverture :

Mardi : 15h à 19h

Jeudi : 9h à 12h

Vendredi : 14h à 17h

Samedi : 9h à 12h (fermée en juillet et août)

Accueil téléphonique de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Tous les jours sauf le mercredi

Téléphone : 03.44.40.97.06

Fax : 03.44.40.99.27

Mail : mairie@saintines.fr

Site internet : saintines.fr



Mairie de Saintines



saintines.fr

Vente de pain et Agence Postale Communale
du lundi au samedi de 8h30 à 12h00
sauf dimanche et jours fériés

Horaires de la bibliothèque :
le mardi de 16h30 à 17h30
Fermeture estivale
du 16 juillet au 20 août

Collecte des déchets
Encombrants en porte à porte :
2^{ème} vendredi des mois de mars, juin,
septembre et décembre

Déchetterie de Verberie

Horaires d'ouverture :
du mardi au samedi
9h à 12h et 14h à 18h
le dimanche
9h à 12h

Fermeture le lundi
et les jours fériés

Vous êtes artisan, assistante maternelle ..., vous désirez passer une annonce dans le Saintines.Com, contactez-nous à l'adresse mail : saintines.com@gmail.com



⇒ Patricia, auxiliaire de vie expérimentée et sérieuse vous propose ses services sur Saintines. Pour plus de renseignements, vous pouvez me joindre au 06.23.36.36.01

Directeur de la publication: Monsieur le Maire.

Rédaction : Mme Copigny, Mme Debray, Mme Ferret, Mme Ribouleau, M. André.

Conception : M. André

IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique. 460 exemplaires.

